



CAPD du 25 octobre 2007

DECLARATION LIMINAIRE

Depuis ces 3 dernières années, le volume de formation continue a énormément baissé par la combinaison de deux facteurs :

- le nombre de PE2 décroît chaque année, il est passé de 61 à 41 sur la même période,
- le choix de positionner le stage filé sur les décharges de direction 4 classes a mécaniquement enlevé une période de stages de formation continue.

Or lorsque nous regardons l'évolution de notre métier (public accueilli, accélération et empilement législatifs, mutation sociétales...) et l'évidente exigence de qualité que la Nation a vis à vis de l'Ecole, la formation continue est indispensable.

Un investissement dans la formation est un investissement sur l'avenir, gage de pérennité et de développement.

Pour le SE-UNSA, la formation continue ne peut donc pas être une variable d'ajustement.

Hormis les stages en responsabilité des PE2, le manque de remplaçants ne permet plus d'assurer une formation continue digne de ce nom.

Le SE-UNSA demande que le stage filé des PE2 soit affecté sur des stages de formation continue « filés ».

Cela aura plusieurs avantages :

- le volume de formation continue remonterait,
- les collègues ayant chois ce stage sauraient à l'avance qu'ils seraient remplacés par des PE2,
- ce format de stage sur quasiment toute l'année pourrait satisfaire certaines formations avec mise en place d'un projet de classe voire d'école.

Ainsi, les directeurs d'écoles de 4 classes se verraient octroyer un véritable quart de décharge tel que le prévoient les textes.

Le stage filé pourrait alors être mis en place dans une réelle optique de formation.